

# Le désir malsain de démanteler la SSR

Autor(en): **Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 1912

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025747>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

décennies, les allègements au profit des plus favorisés se sont succédés. Il est temps de donner un coup d'arrêt à cette tendance. D'autant plus que les effets

négatifs de la course à la sous-enchère fiscale commencent à se faire sentir (DP 1892<sup>11</sup>). En imposant exclusivement au niveau fédéral<sup>12</sup> la part des

revenus dépassant un certain montant – par exemple 300'000 francs –, on éviterait le tourisme fiscal des nantis.

## Le désir malsain de démanteler la SSR

Albert Tille • 22 mai 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17513>

### La proposition de réduire massivement le montant de la redevance radio-TV est un mauvais coup politique

Une pétition munie de 143'000 signatures demande de réduire la redevance Radio-TV à 200 francs contre 462 francs aujourd'hui. La cible prioritaire est évidemment la SSR. Son budget serait amputé de 45%.

Le nombre de signatures réclamant ce démantèlement peut impressionner. Mais l'exploit est très relatif. Rien n'est plus simple que de signer et de signer à nouveau sur Internet. Et comment résister si l'on nous propose de payer deux fois moins?

Nathalie Rickli, à l'origine de ce coup politique, est conseillère nationale UDC de Zurich. Son parti n'aime pas la SSR. Mais il ne soutient pas l'agression trop massive de son élue. La Zurichoise est aussi, et surtout, vendeuse de publicité pour les radios et TV privées. Bravo! Elle fait sa propre pub en véritable professionnelle.

Faut-il pour autant «*dégraissier le mammoth*» et réduire le «*train de vie somptuaire*» de la SSR, comme le suggère avec élégance Patrick Chuard dans *24 Heures* (19.5)?

Certes, à l'abri d'une redevance plus stable que les recettes publicitaires, la Radio et la TV publiques souffrent moins de la crise. Certes les journalistes de la SSR sont un peu mieux payés que ceux de la presse écrite, contraints qu'ont été ces derniers d'accepter des conventions collectives de travail toujours plus défavorables. Cela ne signifie pas qu'il faut aligner vers le bas les conditions de travail d'une profession globalement peu rémunérée en regard du niveau de formation qu'elle exige.

Et un appauvrissement de l'audiovisuel public ne renforcerait en rien la presse écrite. Une perte d'audience de la SSR n'augmenterait ni le tirage des journaux ni leurs recettes publicitaires. Elle profiterait exclusivement aux radios et surtout aux télévisions étrangères qui rafleraient une

part accrue de la publicité suisse. Le seul secteur où l'audiovisuel et la presse écrite sont en concurrence est l'Internet. Et l'on peut comprendre que les éditeurs s'opposent à l'introduction de la publicité sur les sites Radio-TV.

Sans redevance, il n'y aurait pas de radio et de télévision suisses dignes de ce nom. Le mandat de service public justifie et impose des ressources autres que celles de la seule publicité. La SSR n'est certes pas dispensée d'une gestion rigoureuse. Son nouveau directeur général s'y emploie. Le Conseil fédéral donne le ton en serrant la vis malgré la hausse vertigineuse des droits de retransmission de manifestations sportives.

Au-delà, nous entrons dans une zone dangereuse. Les revendications des nationalistes de mise à la diète et de coupe dans les programmes signifieraient une perte pour la cohésion nationale et pour l'image de la Suisse.